



Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du **lundi** au **jeudi** de **8h00** à **16h00**
Vendredi de **08h00** à **12h00**



POUR LA FERMETURE D'UN ETABLISSEMENT EXISTANT

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	R I D E T
- 2 bulletins modificatifs B3 (PM) ou A3 (PP)	- 1 bulletin RID M2C ou RID P2C

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

10 250 XPF pour PM ou **5 100 XPF pour PP** (uniquement règlement en chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE » Nouméa »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

**Si la fermeture intervient suite à une cession d'activité (vente)
MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES**

R C S	R I D E T
- 2 bulletins modificatifs B3 (PM) ou A3 (PP) - un original enregistré de l'acte de cession (vente) - page du journal d'annonce légale *	- 1 bulletin RID M2C ou RID P2C - copie de l'acte de cession (vente)

* « Les Nouvelles Calédoniennes », « Actu NC », « Légal Hebdo »

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

12 050 XPF ou **5 100 XPF pour les PP** (uniquement règlement en chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE » Nouméa »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

NB : Pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié
au service de la Fiscalité professionnelle
Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre Ville, NOUMEA
☎ 25 75 00

Merci de remplir les bulletins de façon lisible